

10 RÈGLES D'OR POUR UTILISER LES RÉSEAUX SOCIAUX

- 1 Gardez le **cadre juridique** à l'esprit : la violation du droit d'auteur, le racisme, etc. sont punissables
- 2 Fier de votre travail ? En tant qu'ambassadeur d'ENGIE, n'hésitez pas à le **partager** avec votre réseau !
- 3 Vous êtes personnellement **responsable** de ce que vous dites et faites en ligne
- 4 **Respectez** toutes les personnes que vous rencontrez en ligne
- 5 **Réfléchissez** bien avant de publier. Les posts sont potentiellement visibles par tout le monde !
- 6 **Soyez prudent** lorsque vous partagez des informations personnelles
- 7 **Ne partagez jamais** d'informations internes ou confidentielles en ligne
- 8 Demandez toujours la **permission** à votre responsable et/ou client si vous souhaitez partager certaines photos ou informations
- 9 **Vérifiez** toujours vos sources avant de partager !
- 10 **Avez-vous lu des commentaires négatifs ou offensants en ligne sur notre entreprise, nos activités ou nos employés ?** Signalez-les à notre community manager : community.manager@engie.com. Le cas échéant, ENGIE pourra publier une réponse ou une correction.



ENGIE